



## ENTREVUE

Il faudrait accroître encore l'accessibilité aux cégeps



Au delà des beaux discours, les jeunes ont déjà compris que la formation professionnelle au collégial offre des débouchés intéressants et les inscriptions en témoignent, révèle le directeur du Collège de Sherbrooke, Jocelyn Vallée, alors que l'avenir des cégeps est actuellement analysé en commission parlementaire. M. Vallée soulève certaines lacunes.

UNE ENTREVUE À LIRE EN B1

## Les chauffeurs d'autobus s'entendent avec la CMTS

Sherbrooke

Les chauffeurs urbains de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS) ont accepté dans une proportion de 76 pour cent, hier matin, l'entente de principe survenue quelques jours plus tôt devant le conciliateur, écartant ainsi toute nouvelle menace de grève.

Cette entente, a expliqué la présidente du syndicat, Louise Bibeau, un peu plus tard en après-midi, fait en sorte que la CMTS n'engagera pas de chauffeurs à temps partiel,

une clause que l'organisme de transport voulait inclure dans un nouveau contrat de travail et qui aurait constitué une première au Canada.

«C'était le centre du litige et le principal objectif de notre combat; le reste, c'est une entente de raison», confie la présidente en entrevue avec La Tribune.

D'un autre côté, les chauffeurs ont accepté certains changements à leurs heures de travail faisant, entre autres, qu'ils ne seront rémunérés à taux et demi qu'après 42 heures de travail au lieu de 40 heures.

«De cette façon, la CMTS pourra récupérer des heures de travail comme elle le voulait», convient-elle.

Quant aux salaires, le nouveau contrat de travail permettra trois hausses totalisant 10 pour cent réparties sur trois ans à partir de février dernier, date à laquelle la dernière convention était échue.

Mme Bibeau parle de concessions de part et d'autre ainsi que d'assouplissements dans cette entente sur laquelle 107 des 116 membres se sont prononcés.

«Dans tout ça, précise-t-elle, on tient à remercier les usagers pour

leur appui constant à nos revendications».

Les syndiqués ont profité de l'assemblée d'hier pour convenir de cotisations supplémentaires au fonds de grève en cas de prochain conflit.

Le président de la CMTS et conseiller municipal, Jean Perrault, en entrevue hier soir, précise quant à lui que, finalement, ce sont les usagers qui sortent gagnants de cette entente.

«On voulait le temps partiel, c'est vrai, mais c'était l'une des so-

(Voir CMTS en A2)

## La tutelle n'est pas envisagée pour Rock Forest

Les vérificateurs ont remis leur rapport

Alain GOUPEL

Cookshire

«Ce que je peux vous dire, c'est que le problème est moins gros que la plainte elle-même et que la tutelle n'est même pas envisagée».

C'est en ces termes que le sous-ministre adjoint aux Affaires municipales du Québec, Normand Bolduc, a décrit les conclusions du rapport des vérificateurs qui se sont penchés ces derniers mois sur la situation financière de Rock Forest.

Attendu avec impatience

Ce rapport, attendu avec impatience parmi les contribuables, vient en effet d'être remis au sous-ministre des Affaires municipales qui verra à faire des recommandations au ministre concerné, Claude Ryan.

On se rappellera qu'en janvier dernier, le ministre Ryan avait mandaté une équipe d'experts-comptables de lui faire rapport de

la situation après avoir reçu des plaintes de contribuables mécontents.

Au cours des trois dernières années, les citoyens de Rock Forest ont dû essayer deux taxes spéciales en plus de voir leur fardeau fiscal grimper de 38 pour cent de 1991 à 1992.

Le sous-ministre adjoint, qui participait en fin de semaine au colloque de l'Association des municipalités de l'Estrie, à Cookshire, n'était toutefois pas en mesure d'entrer dans les détails du rapport. Il lui était donc impossible d'avancer la date où seront connues les recommandations du ministre.

Sur le bureau du sous-ministre

«Ce que je peux vous dire, c'est que le rapport est bel et bien sur le bureau du sous-ministre et c'est lui qui décidera des recommandations qui seront adressées à M. Ryan», s'est limité à dire M. Bolduc.

Mis au courant du dépôt du rapport par La Tribune, le maire de Rock Forest, Bertrand Delisle, s'est montré surpris, voire même sceptique à l'idée que le rapport soit maintenant complété.

«Cela me surprendrait, ils (les vérificateurs) étaient encore à l'hôtel de ville cette semaine», a-t-il commenté.

Autres textes sur le Colloque

A3

## DES JOUETS PAR MILLIERS...



Téléphoto par Christian Lemery

Le nombre de jouets recueillis par les pompiers de Sherbrooke est en hausse de 15 pour cent, cette année, en fonction de la distribution annuelle de cadeaux aux enfants défavorisés de la région de Sherbrooke. Il semble que la récession incite les mieux nantis à se soucier davantage du sort des familles démunies. L'entrepôt du père Noël, au sous-sol de la caserne 2, rue Prospect, renferme actuellement pour plus de 125 000 \$ de jouets de toutes sortes, que l'on a commencé à préparer en boîtes pour la distribution du 19 décembre. À LIRE EN A2.

## DÉFI D11

Épreuves raffinées pour les 56 équipes du Défi à l'entreprise



## STE-VICTOIRE A2

Un antiquaire tué de deux projectiles à sa résidence

## TABLOÏD SPORTS

Les Faucons subissent un revers aux mains des Voltigeurs: 7-2

Volleyball: le Vert et Or féminin gagne son omnium pour la 1ère fois en 7 ans

## MÉTÉO A2

(321e jour de l'année)

Averses de neige: 0 à -4 C  
Lever du soleil: 6h48  
Coucher du soleil: 16h16  
Demain: faible neige

## La bonne nouvelle

### Un pas important

On savait depuis 1978 qu'il existe un lien entre le rhumatisme articulaire aigu et le gène HLA-DRB1. Une étude américaine publiée hier explique que la gravité de cette inflammation aiguë des articulations semble dépendre du nombre et de la similitude de ces gènes chez une personne donnée.

Cette étude de la clinique Mayo, publiée dans les «Annals of Internal Medicine», montre que la forme la moins grave du rhumatisme articulaire aigu semble liée à la présence d'un seul gène. Il est plus grave quand il y a deux gènes non identiques, et encore plus quand il y a deux gènes identiques.

Cette découverte est qualifiée d'étape «importante dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu» par le Dr Frank Arnett, de l'Université du Texas à Houston. Elle pourrait aider les médecins à identifier les patients nécessitant un traitement plus approprié ou la prescription de médicaments plus forts.

Les chercheurs remarquent toutefois que d'autres gènes et des facteurs extérieurs pourraient aussi jouer un rôle dans la gravité de l'affection.



## Collision à 120 km/h

Onze personnes ont été tuées et 52 autres blessées hier matin à 1 h 30 lors d'une collision entre un train de passagers et un wagon couché sur la voie à Northeim, (nord de l'Allemagne), à 70 km au sud de Hanovre. Quelque 500 secouristes sont depuis à pied d'oeuvre pour extraire les survivants des tôles enchevêtrées. Le train de passagers effectuait la liaison entre Innsbruck, en Autriche, et Copenhague, au Danemark. Les voies ne devaient pas être dégagées avant ce matin.

LES DÉTAILS EN C8

## Sherbrooke: 12 jeunes fouillés nus

Sherbrooke

Douze adolescents en majorité d'âge mineur, dont quatre filles, ont dû se déshabiller complètement devant des policiers de Sherbrooke dans un appartement du centre-ville, au début du week-end, et les parents d'une dizaine d'entre eux doivent rencontrer un procureur, aujourd'hui, pour contester cette façon de faire des policiers sherbrookoises à l'endroit de ces jeunes.

De ces 12 adolescents, a appris La Tribune, 10 étaient âgés de moins de 18 ans et dans aucun cas, a-t-on affirmé, les parents n'ont été avisés de l'incident par la suite à l'exception d'une mère qui s'est pointée à son logement alors que les policiers y étaient encore présents.

La mère de l'une de ces adolescentes — que l'on ne peut identifier afin de protéger l'identité de sa fille — a qualifié d'atteinte à l'intimité des jeunes la façon d'agir des policiers de Sherbrooke.

«Tous les parents, on s'est consulté, et on veut maintenant savoir si les policiers ont respecté la loi de la protection de la jeunesse en procédant de cette façon», indique la dame.

Fête et marijuana

Selon les détails obtenus par La Tribune, deux patrouilleurs se sont tout d'abord présentés dans un logement du centre-ville en fin de soirée, vendredi, un voisin ayant formulé une plainte pour bruit excessif.

Ils y ont trouvé une douzaine d'adolescents en fête, en plus de déceler une odeur de marijuana dans l'air.

Selon une adolescente de 17 ans qui se trouvait sur place, les deux patrouilleurs ont fait venir d'autres policiers et, un peu plus tard, deux enquêteurs se sont pointés avec un mandat de perquisition en règle.

Les jeunes auraient été mis en état d'arrestation, mais personne n'a appelé d'avocat ou de parent; on ne sait trop si les policiers leur en ont donné l'opportunité, quoiqu'on admette que des mises en garde ont été formulées par les policiers aux jeunes.

Lors de la perquisition, garçons et filles, dont les plus jeunes étaient âgés de 16 ans, ont été invités à tour de rôle dans des chambres pour une fouille à nu, un policier assistant au déshabillage des garçons et une policière à celui des filles.

Un adolescent aurait même été obligé de se dévêtir complètement dans une partie du salon divisé par une porte vitrée, alors que ses amis étaient de l'autre côté de cette porte, assistant visuellement à la fouille.

Certains adolescents se seraient opposés sans succès à cette forme de fouille, mais ils soutiennent que les policiers ont menacé d'aller chercher de l'aide pour le déshabillage quand ils n'ont tout simplement pas menacé d'emmener tout le monde au poste de police.

Les policiers auraient trouvé d'infimes quantités de marijuana, de haschisch et de mescaline.

Une adolescente s'est confiée à La Tribune et a soutenu qu'il s'agissait de maigres quantités, «pour consommation personnelle», dit-elle, «et ce n'est pas tout le monde qui avait consommé», ajoute-t-elle.

Pas d'accusation

Personne n'a finalement été emmené au quartier général et il semble qu'aucune accusation ne sera portée dans ce dossier, les participants n'ayant reçu aucun document à cet effet et n'ayant pas été avisés verbalement.

Confirmando avoir été mandaté dans ce dossier, un procureur de l'Aide juridique, Me Jean Couture, indique qu'il doit rencontrer les parents des jeunes aujourd'hui et que la Section juvénile de l'Aide juridique sera saisie du dossier.

«Je ne peux faire de commentaire pour l'instant mais j'en saurai plus lundi et il y aura peut-être une mise au point de faite là-dessus», a-t-il confié.

## EMPLOIS DU JOUR

### Aligneur/euse

Code prof: 8581 #2741204  
Lieu: Windsor  
Exigences: Carte aligneur mécanicien  
Salaire: Selon carte  
Fonctions: Aligner, balancer les roues et système de conduite de voiture américaine.

### Technicien/ne en génie mécanique

Code Prof: 2165 #2741710  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: D.E.C. en génie mécanique et/ou formation de machiniste avec très bonne expérience de fraisageuses & aléseuses verticales.  
Salaire: A discuter  
Fonctions: Travailler sur aléseuse et fraiseuse/production de machinerie pour les industries de pâte et papier.

### Commis/e comptable

Code prof: 4131 #2741868  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: \$7.00/hre et + selon exp.  
Exigences: expérience/connaissance wp 5.0 et comptabilité  
Fonctions: faire états financiers/payés cessation emploi.

### Secrétaire

Code prof: 4111 #2742069  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: formation comme secrétaire et connaissance de la comptabilité système manuel.  
Salaire: \$6.00/hre et + selon expérience.  
Fonctions: secrétaire relevé du directeur général et doit effectuer les divers travaux et tâches administratives.

### Install. Tel. Cell. & Syst. alarme.

Code prof: 8535 #2741541  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: 1 an expérience en installation de téléphones cellulaires ou systèmes d'alarme ou démarreur à distance.  
Salaire: \$300.00/sem. et + selon compétences.  
Fonctions: Installation de téléphones cellulaires, systèmes d'alarme & démarreurs à distance.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur les tableaux d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

# Elle redonne vie à 2000 poupées remises aux enfants démunis

□ Jeannette Pilon se dévoue pour la campagne de jouets des pompiers sherbrookoïses

Jeannette Pilon aime les poupées. Les grosses comme les petites. Mais à la condition qu'elles soient propres, bien coiffées et, surtout, bien vêtues. Comme des neveux.

À 58 ans, cette mère de cinq garçons, de Sherbrooke, a habillé pas moins de 2000 poupées dans le cadre des campagnes annuelles des jouets des pompiers de Sherbrooke.

«J'aime ça, que voulez-vous que je vous dise, j'aime ça habiller les poupées», confie-t-elle en entrevue avec La Tribune, caressant d'une main une grosse poupée vêtue de vert et de jaune.

«Celle-là, c'est la plus belle à date cette année», confie-t-elle fièrement en replaçant la jupe de la poupée.

Mère de cinq garçons dont le plus jeune est âgé de 29 ans, Jeannette Pilon a toujours su s'impliquer dans le bénévolat.

Après quelques années de visites auprès des patients au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), Mme Pilon y a déniché un emploi; durant neuf ans, elle s'est occupée de la supervision de la cafétéria avant de lâcher en 1988.

### Une offre appréciée

«Je ne pouvais rester chez moi à rien faire. Comme ça, j'ai commencé à ramasser des poupées. Un bon jour, je suis allée en porter 22 chez les pompiers et je leur ai demandé s'ils avaient besoin de quel- qu'un pour faire le linge des poupées dans le cadre de leur campagne de jouets.»



Depuis cinq ans, Jeannette Pilon a habillé quelque 2000 poupées pour la campagne de jouets des sapeurs de Sherbrooke.

## Encore plus de jouets seront distribués

□ Chaque enfant aura pour près de 100\$ de cadeaux

Les pompiers de Sherbrooke donneront 15 pour cent plus de jouets lors de leur distribution annuelle de jouets, le 19 décembre, et les familles intéressées à recevoir des cadeaux pour les enfants de 10 ans maximum, ont jusqu'au 5 décembre pour formuler une demande à l'une ou l'autre des casernes de la ville.

Responsable de cette campagne annuelle en compagnie des sapeurs

Marcel Garon, Rénald Boissé et Roch Lauzier, le lieutenant Michel Richer explique cette hausse du nombre de jouets par le fait que «la récession incite les gens à être de plus en plus conscients des besoins des familles défavorisées», ce qui se traduit par une hausse notable des dons de jouets.

L'entrepôt du père Noël, au sous-sol de la caserne 2, rue Prospect, renferme actuellement pour plus de 125 000 \$ de jouets de toutes sortes, plusieurs étant neufs, que l'on a commencé à préparer en boîtes pour la distribution devant s'effectuer samedi le 19 décembre.

Une centaine de familles ont jusqu'à maintenant formulé une demande pour des cadeaux en vue de cette distribution et on estime que près de 600 familles, en tout, pourraient bénéficier des cadeaux des pompiers de Sherbrooke cette année.

### Une valeur de 100 \$

«En bout de ligne, on devrait rejoindre environ 2000 enfants cette année», indique le lieutenant Richer, précisant que la plupart des enfants recevront une valeur de 100 \$ de cadeaux.

### CMTS: suite de UNE

lutions envisagées. Les syndicats ont finalement accepté d'autres solutions faisant en sorte qu'on atteindra quand même les objectifs qu'on s'était fixés», dit-il.

Tableaux à l'appui, le directeur général de la CMTS, Jacques Lacroix, lui aussi rencontré hier soir, fait valoir que l'organisme de transport aurait économisé 52 000 \$ sur le temps de travail improdudif et 76 000 \$ en réduction d'heures rémunérées à taux et demi si les nouvelles clauses du contrat avaient été en vigueur en 1991.

### Un titre imprécis

NDLR: Un titre, publié dans l'édition de samedi, pouvait prêter à confusion. Au lieu de lire en manchette de la page A5 «Jutras soutient que Guilbault a reçu une offre de pot-de-vin», il aurait fallu lire «Jutras soutient que Guilbault lui a dit avoir reçu une offre de pot-de-vin», pour bien comprendre que M. Jutras n'a pas eu connaissance personnellement de l'offre présumée, mais dit l'avoir apprise du député Jean-Guy Guilbault, comme cela est mentionné dans l'article.

Plus loin dans le même article, M. Bernard Roy mentionne avoir cru, au printemps 1985, que Me Jutras venait le rencontrer à Ottawa pour être nommé juge. A cela, Me Jutras, qui soutient que ce point a été évoqué très superficiellement à la fin de l'entrevue après l'intervention sur la présumée offre de pot-de-vin, a répondu qu'il n'était pas intéressé.

Après 52 ans de distribution de jouets, le système est donc plus que rodé et les cadeaux sont regroupés non seulement en fonction de l'âge et du sexe de l'enfant, mais également en fonction des désirs de l'enfant, des désirs indiqués sur les formulaires disponibles dans les casernes jusqu'au 5 décembre.

Après avoir travaillé toute l'année à réparer, nettoyer, récupérer et classer les jouets au sous-sol de la caserne de la rue Prospect, les quatre sapeurs responsables ont redoublé d'efforts depuis une semaine alors que la préparation des boîtes de cadeaux est commencée pour les familles déjà inscrites.

«Dans l'année, on s'occupe des jouets lors des temps morts au travail, mais depuis deux semaines, presque tous nos congés y passent. C'est le dernier sprint avant la distribution», dit le lieutenant Richer.

Le 19 décembre au matin, la majorité des sapeurs en congé seront là, accompagnés de dizaines de bénévoles, afin de faire le plein des camions assignés à la livraison des jouets, une opération qui se déroule à la vitesse de l'éclair, mais dans un ordre exemplaire.

«C'est ce que l'on recherchait. Il s'agit bien d'économies et non d'argent qu'on va chercher chez les chauffeurs urbains», commente-t-il.

Comme l'avait fait la présidente du syndicat précédemment, Jean Perrault indique qu'un comité de relance sera bientôt formé pour relancer le transport en commun à Sherbrooke.

L'argent économisé grâce aux nouveaux ajustements sera réinvesti par les recommandations du comité de relance.

«On avait besoin d'argent pour investir et on ne pouvait aller le chercher ni chez les usagers, ni chez les gouvernements, ni dans les municipalités. La solution, on l'a trouvée», de conclure M. Perrault.

Pour Mme Bibeau, il est clair que l'acceptation des offres satis-

«Elle tombait à point», dit le lieutenant Michel Lessard. «La couturière qui faisait ça pour nous venait tout juste de nous quitter», ajoute-t-il.

Puis... de fil en aiguille — c'est bien le cas —, Mme Pilon s'est impliquée avec les sapeurs.

Régulièrement dans l'année, son fils Pierre-Paul fait la navette entre le domicile de ses parents et la caserne 2 de la rue Prospect, emportant et ramenant des boîtes de poupées.

«Au début, les pompiers me donnaient du tissu. Mais là, je prends ça ici et là, des gens m'en apportent, je cours les ventes de garage», dit-elle.

En cinq ans, elle a habillé pas moins de 2000 poupées qui ont fait, et feront, le bonheur d'autant d'enfants de familles défavorisées lors des Fêtes.

«Juste cette année, je suis rendue à 295 poupées d'habillées», dit-elle, ajoutant qu'elle devra doubler les efforts pour terminer à temps la cinquanteaine de poupées qu'il lui reste chez elle.

Combien d'heures par semaine ce bénévolat?

### Quatre heures par jour

«Je n'ai jamais compté les heures, mais je dois sûrement y consacrer trois ou quatre heures par jour», confie-t-elle.

Noël approche. La distribution des jouets des pompiers encore plus.

Jeannette Pilon prendra une vacance d'une semaine ou deux et se remettra à la tâche dès janvier.

«Je dois commencer dès janvier car, dit-elle, je n'arriverais pas s'il fallait que j'attende.»

«On se doit d'être aussi ordonné puisque chaque camion a un quartier spécifique à faire, avec des adresses précises. L'adresse et les noms des enfants figurent sur les boîtes préparées à leur intention», indique M. Richer.

Seule ombre au tableau, les pompiers devront trouver une autre source de financement, l'an prochain, pour remplacer le 5000 \$ provenant du tirage annuel de voyages, un tirage qu'on a décidé d'éliminer.

«L'Association des pompiers nous donnait une partie des profits de ce tirage, mais les billets se vendaient difficilement depuis les dernières années et on devra trouver une autre formule», précise le lieutenant Richer.

Une partie des profits de ce tirage servait à acheter des jouets neufs en vue de cette tradition unique au Québec par son importance. Mais le visiteur ayant la chance de voir l'entrepôt du père Noël au sous-sol de la caserne s'y méprendra à coup sûr: impossible de distinguer les jouets neufs des jouets usagés tellement ils sont tous en excellent état!

Les deux parties avaient convenu d'une conférence de presse commune pour demain, mardi, mais les informations obtenues hier après-midi par La Tribune ont précipité les choses, faisant en sorte que les détails sont maintenant connus... et la conférence annulée.

Ce contrat de travail réglé, la CMTS devra maintenant se rassembler à la table de négociations en vue des nouveaux contrats de travail avec les trois syndicats représentant les employés des bureaux, du garage ainsi que du transport adapté.

Ces trois syndicats ont tous rejeté, il n'y a pas si longtemps, les offres patronales qualifiées de finales par la CMTS.

## Un antiquaire abattu à Sainte-Victoire

Maurice CLOUTIER Sainte-Victoire

Un antiquaire de Sainte-Victoire, près de Victoriaville, a été abattu deux projectiles à la tête.

Le corps a été découvert hier soir à 19h20 par des agents de la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska. Un peu plus tôt, il avait reçu une plainte d'une voisine qui s'inquiétait de voir que le moteur de l'automobile de la victime, garée à l'extérieur, était en marche depuis un bon moment.

Le meurtre du quinquagénaire qui vivait seul dans sa résidence du 1200 Cartier a été confirmé peu

avant 1h ce matin par le relationiste du quartier général de la Sûreté du Québec au Cap-de-la-Madeleine, Daniel Lamirande. On avait cru à un certain moment à une mort naturelle.

L'identité de l'homme sera révélée aujourd'hui lorsque les parents seront avisés.

Le corps a été découvert dans une grande marre de sang sur le plancher de la cuisine. Aucune trace de bataille ou de sang n'a cependant été relevée dans les autres pièces de la demeure, selon M. Lamirande.

Le viol demeure pour l'instant le principal motif pouvant expliquer le crime.

## METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques émises par Environnement Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain mardi.

Des averses de neige dispersées sont prévues pour l'ensemble de la province. Elles seront toutefois plus fréquentes dans l'est du Québec. Demain, une faible dépression passera au sud du Québec ce qui donnera un peu de neige sur les régions du sud-ouest. Ailleurs, on attend un ciel variable avec quelques averses de neige isolées.

**L'Estrie:** nuageux avec éclaircies avec 40pc de probabilités d'averses de neige surtout en après-midi. Max.: près de zéro. Demain: nuageux. Un peu de neige en après-midi. Min.: près de moins 4. Max.: près de plus 2.

**Drummondville, Beauce, Québec, Trois-Rivières, Charlevoix et Rivière-du-Loup:** nuageux avec éclaircies avec 40pc de probabilités d'averses de neige. Max.: près de zéro. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Demain: ciel variable. Min.: près de moins 6. Max.: près de plus 1.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre, Laurentides:** nuageux avec éclaircies et 40pc de probabilités d'averses de neige surtout en après-midi. Max.: de moins 2 à moins 4. Demain: ciel variable avec 30pc de probabilités d'averses de neige. Min.: près de moins 7. Max.: près de zéro.

**Ottawa, Hull, Cornwall et Montréal:** nuageux avec éclaircies et 40pc de probabilités d'averses de neige en après-midi. Max.: près de plus 1. Demain: un peu de neige. Min.: près de moins 4. Max.: près de plus 2.

**Lac-St-Jean et Saguenay:** ciel variable ce matin. Nuageux avec éclaircies et 40pc de probabilités d'averses de neige par la suite. Max.: près de moins 3. Mardi: ciel variable. Min.: près de moins 8. Max.: près de moins 2.

**La Tuque et réserve faunique des Laurentides:** nuageux avec éclaircies et 40pc de probabilités d'averses de neige. Max.: de moins 2 à moins 5. Demain: ciel variable. Min.: près de moins 9. Max.: près de moins 3.

**Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie:** nuageux avec 70pc de probabilités d'averses de neige. Max.: près de moins 1. Vents de 20 à 40 km/h. Mardi: nuageux avec 40pc de probabilités d'averses de neige le matin. Ciel variable par la suite. Min.: près de moins 5. Max.: près de zéro.

**Gaspé et parc Forillon:** neige passagère. Accumulation de 5 cm. Max.: près de moins 1. Vents de 20 à 40 km/h cet après-midi. Demain: nuageux avec éclaircies et 60pc de probabilités d'averses de neige. Min.: près de moins 6. Max.: près de zéro.

### Vers le sud

Acapulco	25	34	Bermudes	24	26
Brownsville	17	23	Daytona Beach	12	19
Honolulu	23	28	Kinston	25	33
La Barbade	25	29	La Havane	24	26
Las Vegas	08	23	Los Angeles	12	28
Mexico	12	20	Miami Beach	18	28
Myrtle Beach	05	14	Nassau	23	29
Orlando	11	21	Palm Springs	06	27
Reno	-2	18	San Juan	26	28
Tampa	12	21	Trinidad	26	32
West Palm Beach	17	27			

## INDEX

Arts:	B-4
Bandes dessinées:	D-10
Décès:	C-5
Économie:	C-1
Éditorial:	A-6
Horoscope:	D-10
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1
Vivre:	B-3

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke  
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

**ADMINISTRATION**  
Jean-Guy Dubuc  
Président et éditeur  
Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

**RÉDACTION**  
Jacques Pronovost  
Directeur de l'information  
Roch Bilodeau  
Chef éditorial-adjoint  
Pierre-Yvan Bégin  
Maurice Cloutier  
Adjoint-chef nouvelles  
Stéphane Lavallée  
Chef de pupitre

**PUBLICITÉ**  
Gilles Boijoly  
Directeur  
Yvon Tremblay  
Directrice-adjointe

**PRODUCTION**  
Alain Pelletier  
Directeur  
Gaston Grenier  
Adjoint  
J. Jacques Delorme  
Adjoint  
André Roberge  
Coordinateur  
Frédéric Viens  
Benoit Côté  
Chef pressier

**COMPTABILITÉ**  
André Corriveau  
Comptable  
Julienne Poulin  
Gérante du crédit

**TIRAGE**  
Pierre Dubois  
Directeur  
André Custeau  
Adjoint au directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
Pierre-Alain Dion  
Jacques Faucher  
Michèle Fournier  
Michel Lavoie  
Serge Nadeau  
Claude Ouellet  
Gaston Pinard  
Jean-Charles Poulin  
Pierre Fournier  
Jocelyn Gauthier

**EXPÉDITION**  
Michel Dayon  
Gérant  
ÉDIFICE  
André Jacques  
Responsable

**Livraison à domicile:**  
— Camionnets et camionnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant  
T.P.S. payée par le camionnet... \$3,43  
taxe de vente du Québec... 28  
Coût à l'abonné... \$3,71

**ENVOI DE PUBLICATION:**  
Enregistrement No. 1539  
Abonnement par la poste au Canada, sauf  
endroits desservis par camionnet et camionnets motorisés.

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$155,00, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 = \$179,12  
6 mois \$81,00, TPS \$5,67, TVQ \$6,93 = \$93,60  
3 mois \$42,00, TPS \$2,94, TVQ \$3,60 = \$48,54  
1 mois \$22,00, TPS \$1,54, TVQ \$1,88 = \$25,42  
**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 = \$242,68  
6 mois \$110,00, TPS \$7,35, TVQ \$8,99 = \$126,34  
3 mois \$55,00, TPS \$3,68, TVQ \$4,49 = \$63,17  
1 mois \$30,00, TPS \$2,00, TVQ \$2,40 = \$34,40

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:**  
1 an \$300,00, 6 mois \$160,00, 3 mois \$84,00, 1 mois \$45,00  
La Tribune est membre de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Unité Bureau et Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fait similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

### Gagnez

1  
bon d'achat de  
**100\$**  
par jour

(50\$ pour les non-abonnés)  
Chez l'un des 14 marchands participants qui  
apparaissent dans l'annonce du samedi  
et répondez à la question suivante:  
20 x 16-12 x 2 = 8 =

**LaTribune**

---

**CONCOURS**  
«À VOTRE CHOIX»

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Abonné  
 Non-abonné

Nom du marchand choisi: \_\_\_\_\_

---

**CONCOURS**  
«À VOTRE CHOIX»  
C.P. 2450  
Sherbrooke, Québec  
J1J 4H4 45835

### RÉSULTATS

GAGNANTS LOTS

6/6	1	2 648 145,30
5/6+	6	132 407,20
5/6	316	2 011,20
4/6	20 121	60,50
3/6	366 283	10,00

Ventes totales: 19 909 157,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00 \$  
Prochain tirage: 92-11-18

### Extra

Tirage du  
92-11-14

NUMEROS	LOTS
978824	100 000 \$
78824	1 000 \$
8824	250 \$
824	50 \$
24	10 \$
4	2 \$

2-6-7-8-30-37

Numéro complémentaire: 47

### SELECT

Tirage du  
92-11-14

GAGNANTS	LOTS	
6/6	0	1 000 000,00
5/6+	3	9 764,90
5/6	71	275,00
4/6	2 377	38,30
3/6	33 003	5,00

Ventes totales: 1 126 071,00 \$  
Gros lot à chaque tirage:  
1 000 000,00 \$

### T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.  
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Il n'y aura pas de Foire de Noël au Centre-Expo

□ Le promoteur et les commerces participants s'exposaient à des amendes

Sherbrooke

La Foire de Noël qu'on avait prévu tenir au Centre-Expo de CÉRAS à compter de jeudi, jusqu'à dimanche soir, a été annulée hier soir, le principal promoteur de la manifestation, le Groupe Salon Show, devant se soumettre à la loi sur les heures d'affaires du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) et ne pouvant donc garder la Foire ouverte en dehors des heures d'affaires.

Ce sont des commerçants de Sherbrooke, a appris La Tribune, qui ont porté plainte auprès du MIC en prenant connaissance de la publicité annonçant cette première Foire de Noël à Sherbrooke qui avait prévu garder ses portes ouvertes jusqu'à minuit tous les jours de même que toute la journée de dimanche.

Le MIC, a aussi appris La Tribune, a ensuite mené une consultation auprès de plusieurs commerçants dont le directeur général du Carrefour de l'Estrie, André Da-

vid, ainsi que la direction de la SIDAC de Sherbrooke où, du même ton, on s'est opposé à ce que l'on puisse vendre des articles passés les heures d'affaires lors de la Foire qui devait se tenir sur le plateau Parc.

Une cinquantaine de commerces avaient réservé un espace pour cette première Foire de Noël et avaient dû payer sur le champs le prix de la location au promoteur.

Le président du Groupe Salon Show, Daniel Houle, avait prévu, à l'origine, recevoir quelque 140 ex-

posants à cette Foire, du fabricant de motoneiges au bijoutier, en passant par la boutique de vêtements, le disquaire ou le libraire, enfin, tous les commerces susceptibles de proposer des cadeaux de Noël.

Coincé devant les restrictions du MIC qui menaçait d'imposer des amendes non seulement au Groupe Salon-Show mais également à tous les commerces participants, le président de l'organisme, Daniel Houle, a cru trouver une solution de rechange en prévoyant plutôt la Foire de Noël dans un complexe de Ma-

gog, où le statut de zone touristique permet d'allonger les heures d'affaires.

Mais lorsqu'il a fait part de cette décision aux commerçants, en fin de semaine, la moitié des exposants ont refusé de participer à une telle foire à Magog.

Ce dernier avait cru, samedi, trouver une solution de rechange en ramenant la Foire à Sherbrooke mais, hier soir, annonçait que le tout était annulé.

M. Houle dit perdre au moins 40 000 \$ dans cette histoire et sou-

tient que tous les commerçants seront remboursés.

Quant au directeur général de CÉRAS où la foire avait été prévue à l'origine, René Ouellette, ce dernier explique que CÉRAS n'agissait qu'à titre de locateur dans cette foire et que la décision de tenir ou non cette manifestation ne relève pas de sa juridiction.

«Nous, on ne faisait que louer nos espaces au Groupe Salon Show. Ce qu'on perd là-dedans, c'est le prix de location du Centre-Expo, c'est tout», dit-il.



## «L'emploi, LA priorité»

Quelque 250 personnes ont répondu à l'invitation du Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie (FTQ), en fin de matinée, samedi, en se rendant manifester devant les bureaux du député André-J. Hamel, rue King Ouest. Membres de la FTQ et sans-emploi s'étaient donné rendez-vous à cet endroit dans le cadre d'une manifestation sous le thème de «L'emploi, LA priorité». Après une demi-heure de manifestation marquée de slogans devant le bureau de M. Hamel, les participants se sont rendus faire la même chose devant les bureaux du ministre et député Jean Charest; le déplacement des manifestants en automobiles a donné lieu à un imposant défilé précédé d'une voiture de patrouille de la police de Sherbrooke. Ils ont ensuite répété leur manifestation devant l'hôtel de ville de Sherbrooke.

## Bientôt du nouveau dans la régionalisation des services policiers

Sherbrooke

Le dossier de régionalisation des services policiers pourrait connaître des développements au cours des prochains jours dans la région, Ascot et Lennoxville ayant pris connaissance, depuis quelques jours, d'une pré-offre formulée par la Ville de Sherbrooke.

Le maire d'Ascot, Robert Pouliot, confirme ce fait et renchérit en ajoutant que son conseil municipal pourrait faire une contre-offre à la Ville de Sherbrooke dès mercredi de cette semaine.

La pré-offre a été étudiée en atelier de travail, à huis clos.

M. Pouliot indique qu'Ascot négocie néanmoins toujours avec la Régie intermunicipale Ascot-Lennoxville pour le renouvellement d'une entente.

C'est la Ville de Lennoxville qui, il y a quelques semaines, avait demandé de réouvrir cette entente au lieu de la renouveler automatiquement pour cinq ans, comme la Régie le lui permettait.

À la suite de ce geste, Ascot et Lennoxville se sont tournés vers Sherbrooke afin de savoir ce qu'il leur en coûterait pour faire patrouiller leurs territoires par les policiers de Sherbrooke au lieu de ceux de Métro-Police.

Dans le cas de St-Élie d'Orford, ayant également reçu une offre de service de la Ville de Sherbrooke pour la protection policière, aucune décision n'a encore été prise, le maire Richard Gingras devant

rentrer de vacances aujourd'hui et reprendre le dossier en mains.

Il semble toutefois que les policiers de Rock Forest ne figureraient plus tellement dans le décor, même si le maire Bertrand Déglise a déjà signifié son intérêt pour que ses policiers patrouillent éventuellement sur le territoire de St-Élie d'Orford; aucune offre précise n'a encore été déposée par Rock Forest, confirme quant à lui le secrétaire de l'endroit, Pierre Auger.

Le vice-président du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke, Bernard Tanguay, indique que l'offre précise, pour Ascot et Lennoxville, sera déposée dès cette semaine sur la table des deux conseils municipaux.

Autant pour Ascot et Lennoxville que pour St-Élie, explique M. Tanguay, il n'est pas trop tard dans l'année pour signer une entente qui permettrait aux policiers de Sherbrooke de patrouiller sur ces territoires dès janvier 1993.

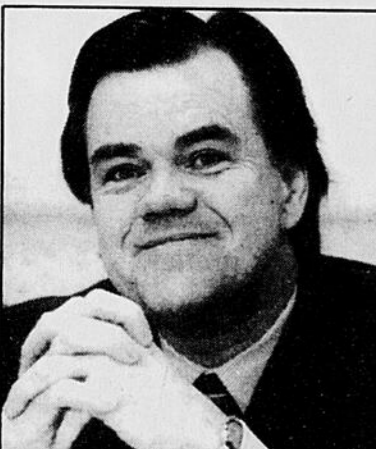
Il est donc maintenant clair que le dossier déblocquera très bientôt, d'autant plus que tous les conseils municipaux sont à préparer le budget de l'an prochain et que la protection policière compte pour beaucoup dans la gestion financière d'une ville.

Ces négociations surviennent d'ailleurs juste au moment où Métro-Police et ses policiers préparent un nouveau contrat de travail tandis que la même situation prévaut également pour les policiers de Rock Forest.

## Au colloque de l'Association des municipalités de l'Estrie

### Les municipalités doivent examiner sérieusement les regroupements

— le sous-ministre adjoint aux Affaires municipales



Normand Bolduc

Alain GOUPIL

Cookshire

Si elles veulent s'attaquer efficacement aux défis qui les attendent au tournant du siècle, les municipalités du Québec doivent examiner sérieusement les possibilités de se regrouper ou, à tout le moins, de recourir de plus en plus à des ententes intermunicipales.

Des propos on ne peut plus clairs

Prenant la parole au colloque annuel de l'Association des municipalités de l'Estrie, tenu samedi à Cookshire, le sous-ministre adjoint aux Affaires municipales, Nor-

mand Bolduc, s'est montré on ne peut plus clair sur la question des fusions municipales:

«Il ne s'agit pas, dit-il, de diminuer le nombre de municipalités pour le diminuer, mais bien d'accroître leur efficacité face aux nouvelles responsabilités qu'elles ont à assumer.»

Parmi ces nouvelles responsabilités, la réforme Ryan prévoit notamment le transfert de l'entretien des routes ainsi que du service de police, sans compter de nouvelles responsabilités en matière d'environnement.

De plus en plus de services

À cela, il faut tenir compte du

fait que, malgré la rareté des ressources qui leur sont accordées, les municipalités se voient réclamer de plus en plus de services, dits essentiels, de la part de leurs citoyens et ce, indépendamment de leur taille.

«Ce qui fait qu'on se retrouve avec deux clubs de citoyens, a soutenu le ministre: ceux qui vivent en ville, de plus en plus écrasés par les augmentations de taxes; et ceux qui vivent en banlieue, payant moins de taxes, mais profitant de tous les services de la grande ville.»

D'où la nécessité, insiste le sous-ministre adjoint, d'examiner le regroupement de deux ou plusieurs municipalités voisines. Une démarche «volontaire», dit-il, qui doit se

faire dans le respect de l'autonomie de chaque conseil municipal.

Une série de mesures

Néanmoins, le ministre a déjà annoncé une série de mesures facilitant le regroupement et qu'il entend mettre en place au fur et à mesure que les projets de fusion se concrétiseront. Il est notamment question de fournir:

— Une pleine compensation financière au chapitre des divers programmes du ministère;

— Un soutien pédagogique par le biais de colloque et de sessions d'études;

— Une aide financière à la réalisation d'études de regroupement par des firmes privées. L'aide

pourrait aller de 50 pour cent à 100 pour cent, selon la réussite ou non du projet.

Des exemples

M. Bolduc, qui prenait la parole en l'absence du ministre des Affaires municipales Claude Ryan, en a profité pour vanter les mérites des municipalités de Victoriaville, Arthabaska, Ste-Victoire et St-Christophe qui se sont engagées sur cette voie.

«Ce regroupement-là, a-t-il prédit, va changer complètement le visage économique des Bois-Francs. Nous allons assister à l'émergence d'une des villes les plus dynamiques au Québec.»

## Le maire Langevin contre les hausses de salaires «faramineuses» des policiers

Alain GOUPIL

Cookshire

Le maire de Coaticook, André Langevin, presse ses collègues des autres municipalités de l'Estrie à se liquer contre les hausses de salaires «faramineuses» accordées aux policiers municipaux lors du renouvellement de leur con-

trat de travail.

Selon lui, les augmentations consenties ces dernières années aux policiers municipaux dépassent largement la capacité de payer des contribuables et ont de plus en plus d'entraînement sur les revendications des autres employés municipaux.

On sait qu'en ce qui concerne les

policiers, le recours à la grève ou au lock-out est formellement interdit par le Code du travail. Lorsqu'il y a échec dans les négociations, seuls l'arbitrage ou la conciliation détiennent le pouvoir de régler les différends qui séparent les parties.

Certaines municipalités, poursuit M. Langevin, ont tendance à accorder les augmentations de sa-

laire demandées par leurs policiers afin d'éviter le processus d'arbitrage jugé trop onéreux.

M. Langevin, qui participait en fin de semaine à Cookshire au colloque de l'Association des municipalités de l'Estrie, souhaitait qu'une rencontre réunissant tous les élus chargés du dossier de la sécurité publique se tienne avant la

procédure longue et complexe mais que «dans certains cas», cela peut se justifier.

Même si Bromptonville et Canton de Brompton manifestent depuis déjà plus d'un an leur désir de joindre les rangs de la MRC de Sherbrooke, ce n'est qu'en mai dernier que leur requête a été officiellement déposée.

Une affiliation avec la MRC de Sherbrooke correspondrait davantage à la réalité socio-économique de Bromptonville, estime M. Nault, qui dit bénéficier de nombreux appuis au sein de la MRC de Sherbrooke à l'égard de sa démarche.



André Langevin

période des Fêtes.

«C'est d'autant plus urgent que Lac-Mégantic et Magog sont sur le point d'aller en arbitrage. Si ces deux municipalités-là se font planter, on va y passer nous autres aussi, c'est certain! Il faut donc se regrouper et cesser de travailler chacun dans notre petit coin», a lancé le maire de Coaticook.

Celui-ci faisait cette déclaration

au sortir d'un atelier qui portait notamment sur les augmentations consenties aux policiers municipaux du Québec depuis une dizaine d'années.

Pour le maire de Coaticook, une concertation entre municipalités dotées de corps de police n'aura pas pour effet de provoquer un déséquilibre dans les rapports de force, puisque les revendications des différentes fraternités de policiers s'inscrivent déjà dans une stratégie à l'échelle provinciale.

Une étude rendue publique en octobre 1991 par la revue Le marché du travail démontre que «les autres policiers municipaux (excluant ceux de la Communauté urbaine de Montréal) ont reçu, en moyenne, des augmentations de salaires plus fortes en arbitrage qu'en négociation directe».

Selon André Langevin, la concertation des municipalités devrait aussi s'appliquer face aux autres catégories d'employés municipaux étant donné les écarts de salaires qui existent entre ces derniers et ceux du secteur privé.

«Récemment, une étude indiquait que les salaires des employés municipaux sont 20 pour cent plus élevés que dans les entreprises. Nous sommes en train de passer pour de mauvais administrateurs. Il est temps qu'on se réveille!»



Clément Nault

Alain GOUPIL

Cookshire

C'est vraisemblablement au début de 1993 que les municipalités de Bromptonville et Canton de Brompton sauront si elles peuvent quitter les rangs de la Municipalité régionale de comté du Val Saint-François afin de se joindre à la MRC de Sherbrooke.

C'est du moins l'assurance qu'a reçu en fin de semaine le maire de Bromptonville, Clément Nault, de la bouche même du sous-ministre adjoint aux Affaires municipales, Normand Bolduc.

«De savoir que notre dossier est déjà rendu sur le bureau du sous-

ministre, c'est déjà un gros pas pour nous», s'est réjoui le maire Nault, qui participait ce week-end à Cookshire au colloque de l'Association des municipalités de l'Estrie.

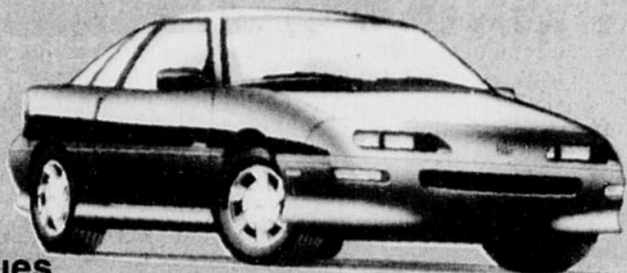
M. Nault s'est adressé au sous-ministre adjoint à ce sujet lors de la plénière qui a clôturé le colloque, samedi après-midi. Le maire de Bromptonville voulait savoir ce que pensait le ministre lorsqu'une municipalité «après une période de réflexion» considère qu'il vaut mieux pour elle de changer de MRC.

Le sous-ministre adjoint lui a alors répondu qu'il s'agissait d'une

## GÉO STORM 2 PORTES 1992

Modèle RF15 Sport Back

- Sac gonflable
- Radio AM-FM
- Cache-bagages
- Enjoliveurs de roues
- Et plus
- 18 en inventaire



20747\$ /mois\*

**LOCATION 48 MOIS  
RABAIS ÉTUDIANT  
INCLUS**

\* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

## CAVALIER 4 PORTES 93



- Freins ABS
- Verrouillage électrique des portières
- Radiocassette AM-FM

24147\$ /mois\*

**LOCATION 48 MOIS**

\* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

## GÉO MÉTRO 2 PORTES 93

5 vitesses



17060\$ /mois\*

**LOCATION 60 MOIS  
RABAIS ÉTUDIANT  
INCLUS**

\* Location 60 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 120 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km. Prix de vente du véhicule 7 843\$.

## GÉO MÉTRO 4 PORTES SEDAN 92



18164\$ /mois\*

**LOCATION 48 MOIS  
RABAIS ÉTUDIANT  
INCLUS**

- 5 vitesses
- 2 miroirs extérieurs
- Finition luxueuse

Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

# Beaucage

CHEVROLET GEO

OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

**L e S ervice P rioritaire**

4339, BOUL. BOURQUE,  
ROCK FOREST, 823-4343

## ALTIMA XE 93

**LOCATION 60 MOIS**

- Radiocassette AM-FM
- Régulateur de vitesse
- Miroirs électriques
- Et plus



33251\$ /mois\*

\* Location 60 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 120 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

## MAXIMA GXE 93

- Air climatisé thermostatique
- Vitres électriques
- Sièges électriques
- Verrouillage électrique des portières
- 2 miroirs extérieurs électriques
- Roues d'aluminium
- Et plus

**LOCATION 60 MOIS**



48865\$ /mois

4280  
boul. Bourque  
ROCK FOREST

**SHERBROOKE**

**NISSAN**

823-8008

4280, BOUL. BOURQUE,  
ROCK FOREST  
823-8008

\* Location 60 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 120 000 km. Kilométrage excédentaire de 7¢/km.

*nous  
la seule  
offre incroy  
locati  
achat,  
aucun co  
aucun  
transp  
et prépa  
inc  
tous  
les ta  
inclu*

## INTÉGRA RS 2 PORTES 92

- Radiocassette AM-FM
- Volant inclinable
- Miroirs électriques



**LOCATION  
48 MOIS**

**336\$** /mois\*

\* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.



**LOCATION  
48 MOIS**

**349\$** /mois\*

- Radiocassette AM-FM
- Miroirs électriques
- Volant inclinable

\* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

## INTÉGRA GS 2 PORTES 92



**LOCATION  
48 MOIS**

**460\$** /mois\*

- Air climatisé
- Vitres électriques
- Toit ouvrant
- Miroirs extérieurs électriques
- Régulateur de vitesse
- Freins ABS
- Radiocassette AM-FM, 80 watts

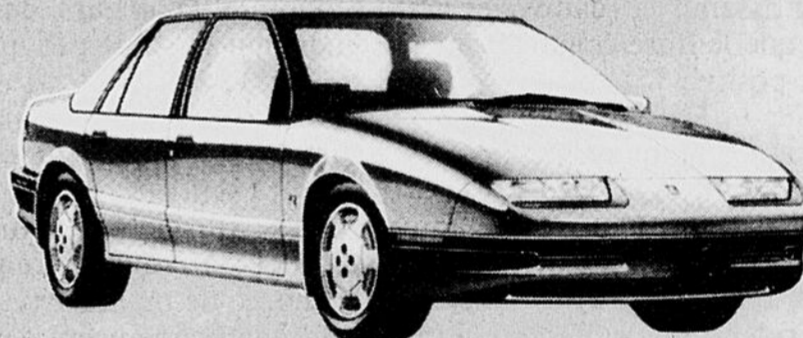
\* Location 48 mois. Sujet à approbation de crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.



4900, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST, 564-8909

## SATURN SL 93

- Sac gonflable côté conducteur
- Radio AM-FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Essuie-glaces intermittents
- Panneaux de flancs en polymère résistant à la corrosion et aux coups
- Glaces teintées
- Volant inclinable
- Télécommandes d'ouverture du capot, du coffre et de la trappe de carburant
- Moteur de 1,9 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses



**LOCATION  
60 MOIS**

**23878\$** /mois\*

\* Location 60 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 120 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

## PICK UP SPACECAB 4x4 92

- Quatre roues motrices
- Servofreins
- Servodirection
- Dégivreur de vitre arrière
- Sièges baquet en tissu
- Freins ABS
- Différentiel autobloquant
- Pneus tout terrain
- Vitre arrière coulissante
- Essuie-glaces intermittents
- Marche-pied et pare-chocs arrière
- 2 miroirs extérieurs
- Radiocassette AM-FM stéréo



**LOCATION  
48 MOIS**

**38255\$** /mois\*

\* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.

## PICK UP SPACECAB 92

**26761\$** /mois\*

- Boîte manuelle 5 vitesses
- Moteur de 2,3 litres
- Freins antiblocage aux roues arrière
- Caisse à parois doubles en acier galvanisé

\* Location 48 mois. Sujet à approbation du crédit. Sans valeur résiduelle. Limite de 96 000 km. Kilométrage excédentaire de 4¢/km.



# SHERBROOKE SATURN

4880, boul. Bourque, Rock Forest, 823-1400

# Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

## Une autre croisade contre le libre-échange

Roch BILODEAU

Plusieurs groupes ont décidé de s'unir pour lutter contre l'accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique, l'ALENA. La coalition prétend qu'elle peut maintenant s'appuyer sur l'expérience de l'accord canado-américain pour démontrer les méfaits du libre-échange: pertes d'emplois, secteur manufacturier en crise, réductions des primes d'assurance-chômage, la TPS et l'élimination graduelle de nos programmes sociaux. Bob White, président du Congrès du travail du Canada et membre du groupe, va jusqu'à faire un lien avec le taux de suicide...

On pourrait en rire... mais ce n'est pas drôle. Le premier accord de libre-échange avec les États-Unis et le deuxième qui inclut le Mexique sont les seules véritables initiatives économiques que le gouvernement conservateur a prises depuis qu'il est au pouvoir. Et elles demeurent encore les seules politiques qui peuvent contribuer directement à résoudre les graves problèmes structurels de l'économie canadienne.

C'est simple à comprendre. Favorisés par les richesses naturelles, les Canadiens se sont reposés trop longtemps sur leurs lauriers. Lorsque le vent a tourné et que les matières premières sont devenues moins importantes que la «matière grise» et la technologie, nous étions déjà en retard par rapport à bien des pays: notre secteur manufacturier était dépassé, nous n'avions pas investi suffisamment dans la recherche, et nos ressources humaines n'étaient plus à la hauteur. Résultat: une baisse de productivité, donc une position moins concurrentielle sur les marchés. Et pourtant, notre économie dépend du commerce et de l'exportation.

Le libre-échange n'a rien de miraculeux. Mais il nous force entre autres à nous remuer un peu. En effet, quand on échange librement avec nos concurrents, on ne peut plus se mettre à l'abri de la compétition au moyen de barrières commerciales, de subventions gouvernementales ou de réglementations. Bref, il faut faire face à la concurrence, en tirant le meilleur parti de nos capacités, de notre intelligence, de nos talents, de notre imagination.

Ce qui conduit évidemment à des changements douloureux. Car les activités désuètes sont peu à peu remplacées par des productions plus modernes qui tendent à la spécialisation sur la base de nos avantages réels.

Alors, c'est vrai que le libre-échange a pu faire perdre un certain nombre d'emplois. Mais c'est le prix que nous aurions de toute façon dû payer, un jour ou l'autre, pour assainir et renouveler notre économie. D'ailleurs, des études sérieuses démontrent que le libre-échange canado-américain se solde par un bilan globalement positif.

Reste cependant une question: pouvait-on mieux se préparer au changement?

Oui, c'est clair et net. D'abord, le gouvernement Mulroney n'a jamais mis en place de programmes de transition, contrairement à ce qu'il avait promis. Mais pire encore, alors que nous avions besoin d'une marge de manoeuvre pour nous ajuster, il a toléré que la Banque du Canada maintienne notre devise à un niveau qui nous défavorisait terriblement face aux États-Unis. C'est là-dessus et non au sujet du libre-échange lui-même qu'on devrait s'en prendre aux conservateurs.

### SONDAGE GALLUP

## Les criminels ne sont pas traités assez sévèrement selon les Canadiens

Les gens sont toujours plus nombreux à juger que les tribunaux du Canada ne traitent pas assez sévèrement les criminels.

Selon un récent sondage Gallup, 85 pour cent des citoyens du pays partagent cet avis, contre trois pour cent pour qui les criminels sont trop sévèrement traités par les tribunaux et huit pour cent qui estiment la situation satisfaisante (cinq pour cent des gens interrogés n'ont pas fourni de réponse).

Depuis 1966 que Gallup effectue

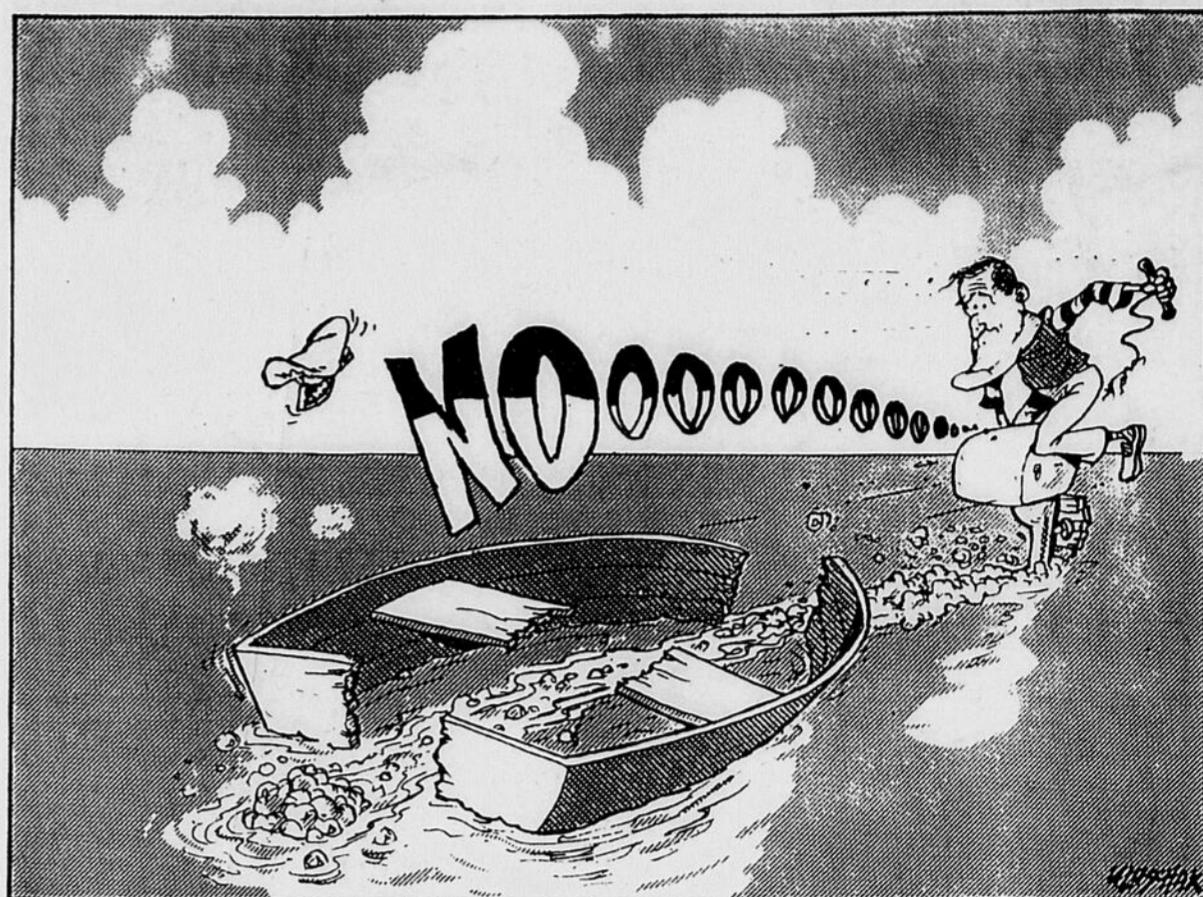
la même consultation, le taux de gens qui considèrent les tribunaux trop cléments face aux criminels ne cesse de progresser d'une fois à l'autre: il était alors, voilà 25 ans, de 43 pour cent.

Par régions, on constate certaines variations: au Québec, 79 pour cent des gens pensent que les tribunaux ne sont pas assez sévères, contre 91 pour cent dans les Prairies. Le Québec fait ainsi bande à part car, partout ailleurs, le taux se

situe au-dessus des 85 pour cent.

Aussi, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes à partager l'avis que les tribunaux ne sont pas assez sévères: 87 pour cent contre 82.

Selon les analystes de la maison de sondage, ce relevé comporte une marge d'erreur de 3,1 pour cent à l'ensemble du Canada mais du double dans le cas du Québec, en raison du nombre limité de répondants choisis, soit 251.



Un nouveau départ...

### TRIBUNE LIBRE

## A propos des sages-femmes

M. Marc-Yvan Côté  
Ministre de la Santé  
et des Services sociaux

Le regroupement provincial Naissance-Renaissance tient à vous faire part de quelques commentaires quant aux derniers développements sur la question de l'admission à l'évaluation des sages-femmes.

Si nous avons, en 1990, appuyé le projet de Loi 4 sur la pratique sage-femme, c'est que nous y trouvions la possibilité de reconnaissance de nos sages-femmes québécoises et de leur mode de pratique que nous connaissons depuis plus d'une décennie.

Conséquemment, la nouvelle à l'effet que la sage-femme Jean Glezos et quelques autres de ses collègues n'auraient pas accès à l'examen écrit, sous prétexte d'un manque d'équivalence académique, jumelée à celle voulant que des médecins et infirmières soient acceptés, nous a indignées.

Accepter que des personnes autres que des sages-femmes soient évaluées entraîne un sentiment de confusion. Nous ne savons pas si ce

sont nos sages-femmes que nous retrouverons au bout du processus d'évaluation et ça nous inquiète! À l'article 23 de la Loi 4, 2e alinéa, il est clairement entendu que le mandat du comité d'admission des sages-femmes est de procéder à l'évaluation de chaque sage-femme qui en fait la demande. En conséquence, toute sage-femme peut présenter un dossier de candidature et doit être évaluée.

Nous le réaffirmons: nous voulons la pratique québécoise des sages-femmes soit reconnue comme celle vécue ces quinze dernières années: une pratique qui vise le bien-être de femmes/couples/familles dans la définition qu'elles et ils en font.

Il est primordial que les critères de la pratique québécoise sage-femme apparaissent lors de la deuxième étape de l'évaluation à l'étude des dossiers. Les usagers-ères qui ont demandé et qui appuient la législation de la pratique sage-femme n'accepteront jamais que des non-sages-femmes pratiquent à l'intérieur des projets-pilotes. Nous voulons la reconnaissance de nos sages-femmes. Nous voulons que la pratique québécoise sage-femme, avec laquelle nous sommes familières soit reconnue parce qu'elle est issue de nos besoins et que nous y trouvons une alternative de choix, une assistance professionnelle, continue, globale, adaptée, valorisante, respectueuse et centrée sur la femme, le couple et la famille.(...)

La présidente  
Michèle Bissonnette  
Naissance-Renaissance

## Pourquoi?..

J'ai appris votre refus d'admettre Mme Jean Glezos à l'examen d'admission pour la pratique sage-femme dans les projets pilotes. Mme Glezos a assuré mes suivis de grossesse en 89 et en 91 et a été la responsable présente à mes accouchements. Je peux donc témoigner de son professionnalisme, de son dévouement, de son respect immense pour la mère, le nouveau-né et la famille.

Elle est le pivot de tout ce que je passe de profession sage-femme dans ma région; je ne peux imaginer un centre de maternité sans

elle. J'envisage encore faire appel à ses services pour la naissance de mon prochain enfant. Je crois sincèrement que la population a besoin d'elle, autant de son expertise que de ses qualités humaines.

Mme Glezos a été refusée à l'examen parce qu'elle ne possède pas de DEC, étant autodidacte. Elle a pourtant 15 ans d'expérience comme sage-femme dans ma région; c'est une des sages-femmes les plus, sinon la plus qualifiée puisqu'elle a elle-même formé d'autres sages-femmes.

Denise Catherine Racine

## Et les résidents?

M. Robert Benoit,  
Député d'Orford

Dans le secteur rural de Rock Forest, nous vivons à chaque année de l'inquiétude lors de la période de la chasse au chevreuil.

A cause de la venue de nouveaux résidents, le gros gibier est aujourd'hui disparu, refoulé dans les forêts plus importantes et plus lointaines. Ce qui n'empêche pas nombre de chasseurs de circuler sur ce territoire: soit sur nos terrains (privés), soit sur les routes, en automobile avec feux de position seulement ou encore à pied avec armes sur l'épaule et ce, devant nos maisons. Et de temps en temps, on entend des coups de feu. Incroyable, n'est-ce pas?

Allez-vous tolérer encore longtemps une telle situation? Comment une loi peut-elle permettre une telle activité à des personnes

s'affichant comme ayant droit d'être à peu près n'importe où et de tirer? Tout cela nous semble illogique.

Tout au plus, la Sûreté Municipale tente par une loi (ne pouvant supplanter une loi provinciale à ce qu'on nous dit) d'interdire à tout chasseur de tirer, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité de Rock Forest. D'un côté, on lui permet d'être là avec une arme et de l'autre, on lui défend de tirer avec cette arme... En outre, la Sûreté hésite à envoyer ses policiers aviser les chasseurs par crainte pour leur sécurité! Et les résidents alors?!

Il faut que cela cesse. N'attendez pas, s'il-vous-plait, un accident irréparable. Nous vous remercions à l'avance de votre action prochaine.

Gaëtan Breton  
chemin McFarland  
Rock Forest

## NOTE

NDLR: L'une des lettres que nous avons publiées vendredi dernier au sujet de l'incident du Boston Bar, et qui s'intitulait «La part des choses», se voulait nettement ironique. Toutefois, parce que nous avons dû l'abréger, certaines personnes ont pu mal saisir les propos de l'auteur et y voir un appui au racisme, à l'opposé de ses intentions. Nous offrons donc nos excuses au signataire ainsi qu'aux lecteurs.

### ANALYSE

## Les démocrates sont avides de postes

par Jim ABRAMS WASHINGTON (AP)

Exit les républicains: des milliers de postes gouvernementaux aux échelons local et fédéral vont passer entre les mains des démocrates qui ont été écartés du pouvoir pendant 12 ans.

Nombre de fidèles du Parti démocrate pourraient toutefois ne pas figurer parmi les élus. «Tous ceux qui affirment connaître Bill Clinton pourraient déjà remplir tout le Mall (à Washington)», souligne un stratège du président-élu.

«Il y a une demande qui dépasse de loin l'offre», note de son côté Bob Beckel, un analyste politique qui fut directeur de campagne de Walter Mondale en 1984. «Les gens sont fascinés par ce à quoi ça

pourrait ressembler, notamment à la Maison-Blanche. Le plus triste, c'est qu'il n'y a que très peu de postes.»

Lorsque Ronald Reagan a succédé à Jimmy Carter en 1981, 45000 personnes avaient postulé un emploi dans la nouvelle administration.

James Pfiffner, un professeur de l'université George Mason qui a étudié le processus de transition, estime que les postes présidentiels porteront sur 350 procureurs, officiers de police et ambassadeurs, plus 660 autres que le Sénat doit entériner.

### Limitations

Le président peut également nommer 1500 personnes à des postes qui ne nécessitent pas l'appro-



Bill Clinton

bation du Sénat et les agences gouvernementales pourvoieront 2500 autres postes politiques.

Les quelque deux millions d'autres emplois fédéraux sont protégés par un système qui limite les embauches, licenciements et mutations pour raisons politiques par la nouvelle administration.

Parmi les postulants figurent aussi bien des collaborateurs au Congrès, des militants que des fidèles de longue date, des membres des minorités, des hommes d'affaires et de vieux amis qui tous préparent leur CV, téléphonent tous azimuts et frappent aux portes.

Dans cette course à l'emploi, la jeunesse sera un atout. «Il existe de nouveaux problèmes; il devrait donc y avoir de nouveaux venus», souligne Frank Mankiewicz, direc-

teur politique de la campagne de George McGovern en 1972.

D'après M. Mankiewicz, Bill Clinton devrait suivre l'exemple de John Kennedy qui, en 1961, a amené une nouvelle génération au pouvoir et n'a pas gardé le personnel employé par l'administration Truman huit ans auparavant.

### Recyclage

Néanmoins, nombre de personnes de l'administration Carter s'en sont très bien sorties hors du gouvernement et «ne veulent pas être recyclées», note-t-il.

M. Clinton qui, au fil des années, a su tisser des liens avec des personnalités dans tout le pays, devrait équilibrer les nominations entre ceux qui ne connaissent pas les rouages gouvernementaux mais qui

ont travaillé pour lui pendant sa campagne par exemple et les personnes à Washington qui savent comment faire fonctionner le système.

Reste que d'autres personnes qui ne sont pas visées par le «spoils system» (système des dépouilles qui vise à remplacer les postes à responsabilité par des personnalités du parti vainqueur aux élections) quitteront quand même Washington.

Ainsi une collaboratrice dévouée de la campagne de George Bush va-t-elle émigrer parce qu'elle ne veut pas vivre sous l'administration Clinton. «Je vais en Europe de l'Est, où se trouvent les vraies démocraties. Vous savez que beaucoup prendront seulement un billet aller pour l'Europe.»

# 3000 citoyens du Haut-St-François signent la pétition

Le document qui réclame le rétablissement de la patrouille de nuit a été remis au sous-ministre adjoint en l'absence de Claude Ryan

Alain GOUPLI Cookshire

Quelque 3000 citoyens de la MRC du Haut-Saint-François ont

signé la pétition réclamant le rétablissement d'une patrouille policière de nuit dans le secteur de Cookshire, aux prises avec une recrudescence de la criminalité.

Le maire de Cookshire, Jacques Théberge, aurait bien aimé remettre la pétition au ministre des Affaires municipales et de la Sécurité publique, Claude Ryan, samedi, au

colloque de l'Association des municipalités de l'Estrie, mais celui-ci a dû se désister en raison de développements inattendus dans le dossier d'Oka.

C'est donc au sous-ministre adjoint aux Affaires municipales, Normand Bolduc, que la pétition a été remise, lequel verra à la transmettre au ministre Ryan.

Par cette pétition, les citoyens du Haut-Saint-François affirment que la fermeture du poste de la Sûreté du Québec de Cookshire, entre 2 h et 7 heures du matin, les oblige à faire appel aux patrouilleurs de Weedon, Coaticook ou Sherbrooke, ce qui fait en sorte que les délais d'intervention s'en trouvent décalés.

«Plusieurs commerçants sont exaspérés de cette situation et ont manifesté l'intention de se protéger eux-mêmes, ce qui pourrait entraîner une violence inutile», lit-on en guise de préambule à la pétition.

Au nom des signataires de la pé-



Jacques Théberge, maire de Cookshire

tion, le maire Théberge demande donc à ce que le quart de nuit de la Sûreté du Québec soit rétabli du-

rant une période de six mois de manière à évaluer l'impact sur le taux de criminalité.

«Ce qu'on propose, c'est de l'essayer pendant six mois et d'évaluer les résultats par la suite», a déclaré le maire de Cookshire, qui a déjà vu quatre commerces de sa municipalité être cambriolés au cours d'une même fin de semaine. «Cela a assez duré, il faut que ça cesse», dit-il.

Il aura fallu à peine cinq jours pour recueillir les quelque 3000 signatures dans les différents endroits publics du Haut-Saint-François.

La pétition a aussi été adoptée par le conseil municipal de Cookshire ainsi que par le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC).

Une copie a également été adressée à la députée libérale de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger.

## Le Service d'aide aux prisonniers inaugure ses deux centres de transition rajeunis

Sherbrooke

Le Service d'aide aux prisonniers de Sherbrooke procédait en fin de semaine à l'inauguration officielle de ses deux centres de transition rajeunis, La Traverse et L'Étape, situés dans le Vieux-Nord et dans le quartier Est de Sherbrooke.

Bien que fondé en 1978, le centre La Traverse a subi une cure de rajeunissement ces derniers temps, de telle sorte que les responsables ont profité de l'occasion pour faire connaître leurs divers services.

La Traverse, située sur la rue Montréal, est un centre de transition qui s'adresse à des prisonniers désireux de s'intégrer à la société après avoir purgé une peine plus ou moins longue.

Quant au centre L'Étape, créé en 1988, les travaux d'agrandissement ont été complétés voilà un an. Les activités de L'Étape visent notamment les contrevenants en voie de réinsertion, mais aux prises avec des problèmes d'alcool ou de drogue.

En plus d'offrir l'hébergement (20 places) et une thérapie de désintoxication, le centre peut aussi aider sa clientèle à réintégrer le marché du travail.

Outre l'inauguration de ses deux



L'inauguration officielle du centre La Traverse a été faite samedi par la députée-ministre Monique Gagnon-Tremblay. À ses côtés (de gauche à droite), on remarque M. Normand Carrier, du ministère de la Sécurité publique, l'abbé Bruno Dandenault, président du Service d'aide aux prisonniers, le conseiller municipal Camille Fortier ainsi que Jean-Claude Perron, du Service correctionnel du Canada.

centres, le Service d'aide aux prisonniers lançait en fin de semaine sa levée de fonds annuelle. Plus de 540 personnes ont assisté, samedi

soir, à un super-causerie qui s'est déroulé au sous-sol de la cathédrale St-Michel.

## Magog et la MRC ne sont pas associées au projet

Magog

La Ville de Magog et la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog tiennent à faire savoir qu'elles ne sont pas associées à une campagne de vente d'annonces publicitaires menée par une entreprise de Longueuil. Cette entreprise, qui a nom Les Pages d'or, invite les maisons

d'affaires de Magog et des environs à commanditer par le biais d'annonces publicitaires la publication d'un ouvrage consacré à l'histoire de Magog.

La Ville et la Municipalité régionale de comté affirment ne pas avoir entendu parler de ce projet et, par conséquent, ne pas avoir été invitées à faciliter sa réalisation de quelque façon que ce soit et s'en dissocient complètement.

### AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 126 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux

LE DOMAINE DE LA SAPINIÈRE D'EAST ANGUS

tiendra son

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

Date: mercredi 18 novembre 1992

Heure: 19 h 30

Endroit: Au Domaine de La Sapinière.

Le Conseil d'administration fera rapport sur la gestion et l'administration de tous les services de l'établissement.

Invitation: A tous les bénéficiaires, aux membres des familles, aux personnes âgées et à la population en général.

Le Directeur général, Roger Couture 47716

**Boulevard HONDA**  
274, boul. Bourque, Omerville  
843-2090

Une équipe de professionnels!

André Bélanger  
directeur des ventes

Marcel Nault  
conseiller aux ventes

Robert Beaudry  
conseiller aux ventes

Nick Godbout  
conseiller aux ventes

Françoise Lemay  
directrice commerciale  
274, boul. Bourque  
Omerville  
843-2090

# NOTRE VENTE D'ADIEU.

LA VENTE DE MAZDA 92 TIRE À SA FIN. PROFITEZ-EN... ET OBTENEZ UNE TRANSMISSION AUTOMATIQUE OU UNE REMISE DE VALEUR ÉQUIVALENTE\* À L'ACHAT DE CERTAINS MODÈLES.

MIATA MX-5  
Le cabriolet classique ré-inventé.

323  
L'intérieur le plus spacieux de sa catégorie.  
«Pour le rapport qualité/prix, la 323 est imbattable!»  
Motor Trend 1992

MPV  
La fourgonnette importée la plus vendue.  
V6 3 litres de 155 chevaux offert en option.

PROTÉGÉ  
La voiture japonaise la plus spacieuse de sa catégorie.  
«Un des 10 meilleurs achats dans la catégorie des importées.»  
Motor Trend 1992

CAMIONNETTES MAZDA  
Les camionnettes importées les plus vendues au Canada.  
Cabine normale et Cabine Plus.

**LA GARANTIE LEADERSHIP MAZDA**

Toutes les Mazda sont dotées d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80 000km, sans franchise, ainsi que d'une garantie 5 ans/100 000km des composantes principales.

\* Cette offre débute le 4 septembre 1992 pour une durée limitée. Elle s'applique aux véhicules Mazda neufs 1992 en inventaire chez les concessionnaires participants. L'offre consiste en une transmission automatique ou une remise de 750 \$ sur les camionnettes, les 323 et les Protégé, la remise offerte est de 800 \$ sur les MPV et de 850 \$ sur les Miata. La transmission automatique n'est pas offerte sur les Miata MX-5. Les stocks sont limités et peuvent varier selon les concessionnaires.

**mazda** Je me sens bien.

Mazda Rock Forest — 4787 Boulevard Bourque, 564-1455  
Magog Mazda — 209 Boulevard Bourque, 868-1101

# Aucune hausse de taxes à Richmond

Guy MARCHAND Richmond

Les contribuables de Richmond n'auront pas à subir d'augmentation de taxes pour la prochaine année fiscale.

«Malgré le nouveau fardeau financier imposé par la réforme Ryan, en ce qui a trait au nouveau partage des responsabilités en matière de voirie et l'augmentation constante du coût de la vie, nous ne prévoyons pas augmenter les taxes foncières, de valeur locative, de secteur, de vidanges et d'aqueduc pour la prochaine année», a indiqué le maire, M. Marc-André Martel, à l'issue d'un discours sur la situation financière de la ville.

Tout en reconnaissant que la situation est difficile pour tout le monde, le maire de Richmond a

ajouté que la situation financière actuelle de la municipalité permet aux élus d'administrer sans avoir à recourir à une augmentation du compte de taxes des contribuables. «L'an dernier, on a fait beaucoup avec peu et nous n'avons pas contracté de dettes importantes. D'ailleurs, nous entendons bien continuer à stabiliser la dette à long terme de la municipalité, sans pour autant négliger la réalisation de certains projets.»

«Pour ce qui est des prévisions quant à l'exercice financier en cours, elles laissent prévoir l'équilibre des revenus avec les dépenses à moins que des déboursés imprévus ne viennent bouleverser les prévisions des dépenses pour le reste de l'année en cours», a noté le maire de Richmond.

# Requête pour annuler un héritage à Drummond

Gérald PRINCE Drummondville

Une requête inhabituelle vient d'être déposée au greffe de la Cour Supérieure du district de Drummondville: la demande vise à faire déclarer indigne un héritier.

L'affaire est portée devant les tribunaux par Berthe et Georges Rajotte, les parents de Carole Rajotte, âgée de 37 ans, tuée le 18 juillet dernier.

Le conjoint de Mme Carole Rajotte, Yvan Rhéaume, âgé de 32 ans, s'est reconnu coupable d'homicide involontaire le 9 septembre dernier et a été condamné à 12 ans de pénitencier par le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec et n'a pas fait inscrire ce jugement en appel.

145 738 \$ en primes  
Or, Carole Rajotte détenait deux polices d'assurance-vie au bénéfice de son conjoint, Yvan Rhéaume, pour un total de 145 738 \$. Pour les requérants, parents de la défunte, le tribunal devrait souscrire à leur demande en déclarant que Rhéaume est indigne d'en retirer le produit. Les requérants demandent plutôt que le tribunal ordonne de verser les bénéfices des assurances-vie aux héritiers légaux de la défunte, comme dans une suc-

cession ab intestat, exactement comme si elle n'avait pas fait de testament.

La requête sera présentée par Me Jean-R. Prince devant un juge de la Cour Supérieure le 10 décembre. Mme Carole Rajotte avait été trouvée morte, vers 23h le samedi soir 18 juillet, dans son auto qui venait d'être impliquée dans un accrochage, boulevard Lemire. L'autopsie devait démontrer qu'elle avait succombé, non pas à la collision comme il apparaissait en premier, mais plutôt à un étranglement survenu peu avant l'accident. Son mari, Yvan Rhéaume, un dessinateur industriel, avait été arrêté et cité sous l'inculpation de meurtre non prémédité en premier, accusation qui a été réduite en celle d'homicide involontaire par la suite.

Selon Me Gérard Fradet, notaire spécialisé en successions, l'article 610 du Code civil prévoit qu'un meurtrier ne peut hériter de sa victime, si cette dernière n'a pas fait de testament. Si elle a fait un testament en faveur de la victime, il doute que cet article de loi s'applique. La requête en Cour Supérieure, dans le but de faire déclarer la victime intestat, pallierait à ce point.



## CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO

### Pneu d'hiver Winfield

Une semelle qui procure un excellent pouvoir de traction. Pneu radial ceinturé d'acier pour une meilleure stabilité sur la route.

**P155/80R13: 49<sup>99</sup> chac**

**Très bon achat**

Dimensions	Prix
P155/80R13	49.99
P165/80R13	54.99
P175/80R13	57.99
P185/80R13	60.99
P185/75R14	62.99
P195/75R14	65.99
P205/75R14	68.99
P205/75R15	71.99
P215/75R15	75.99
P225/75R15	79.99
P235/75R15	85.99
*P175/70R13	59.99
*P185/70R13	60.99
*P185/70R14	68.99
*P195/70R14	70.99
*P205/70R14	71.99
*P185/60R14	75.99
*P195/60R14	79.99
*P215/60R14	85.99
*P195/60R15	84.99
*P205/60R15	89.99
*P215/65R15	90.99

\*Semelle différente

Le solde débute aujourd'hui et prend fin le samedi 21 novembre, 1992. (le dimanche 22 novembre, s'il y a lieu)



Huile à moteur Castrol XLR 10W30

**169** le litre

10W40, 20W50, 5W30, 1 L, 1.79

Casquette de la LNF SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES avec tout achat d'une casquette ou plus de Castrol XLR. (Offre par la courmer.)

**Weather-mate SE**

65,000 km

Notre pneu radial au plus bas prix. P155/80R13: **29<sup>99</sup> chac**

**Très bon achat**

75,000 km

Pneu radial toute saison Premium ceinturé d'acier. P155/80R13: **39<sup>99</sup> chac**

**Très bon achat**

DEFENDER

Pneu radial Performance toute saison indice de vitesse S. P195/70R14: **74<sup>99</sup> chac**

**Très bon achat**

Dimensions	Prix	Dimensions	Prix	Dimensions	Prix
P155/80R13	29.99	P225/75R15	72.99	P175/70R13	62.99
P165/80R13	46.99	P235/75R15	76.99	P185/70R13	67.99
P175/80R13	50.99	P245/75R15	82.99	P195/70R13	70.99
P185/80R13	52.99	P255/75R15	89.99	P205/70R13	74.99
P195/80R13	54.99	P265/75R15	95.99	P215/70R13	78.99
P205/80R13	56.99			P225/70R13	81.99
P215/80R13	58.99			P235/70R13	85.99
P225/80R13	60.99			P245/70R13	89.99
P235/80R13	62.99			P255/70R13	93.99
P245/80R13	64.99			P265/70R13	97.99
P255/80R13	66.99				
P265/80R13	68.99				

FW26/70-540 **59<sup>97</sup> chac**

**Economisez '15**

Batterie Power Force 60 FW26/70-540. P. cour.: 74.99.

**Mise au point du moteur et vérification en 25 points**

Rendez-vous nécessaire Pour la plupart des voitures, à partir de **45<sup>95</sup>** 4 cylindres

- Installation de nouvelles bougies
- Vérification et réglage du calage (au besoin)
- Vérification de filtre à air et de la soupape de recyclage des gaz de Carter
- Vérification de la bobine capricie, du rotor et des fils
- Vérification de la charge de la batterie
- Nettoyage des bornes de la batterie (au besoin).

Offert dans les succursales avec atelier seulement.

**Offre spéciale - Regarnissage de 2 freins à disque**

Pour la plupart des voitures, à partir de **69<sup>95</sup> chac**

**Très bon achat**

- Vérification en 25 points
- Installation de plaquettes à disques neuves
- Regarnissage des paliers de roues avant (au besoin)
- Usinage des disques (au besoin)
- Vérification de toutes les pièces reliées au système de freinage (plaquettes métalliques, main d'oeuvre et pièces additionnelles en sus). Les plaquettes à disques Woolco, offertes dans nos offres spéciales sont garanties tant que vous êtes le propriétaire de votre véhicule.

**Nettoyage du circuit d'injection de carburant**

Pour la plupart des voitures, à partir de **39<sup>95</sup> chac**

**Très bon achat**

Faites nettoyer maintenant pour: Améliorer le rendement du moteur et économiser l'essence

- Faciliter et accélérer les démarrages.
- Nettoyant et main d'oeuvre seulement (supplément pour camionnettes).

**Des bas prix. Avant tout et toujours.**

# HYUNDAI DE L'ESTRIE

## FAIT PLACE AUX MODÈLES 93

**EXCEL # H2-148T**

Transmission automatique  
Servofrein, servodirection

**SPÉCIAL**

**8 479\$\***

Rég.: 9 940\$

**SONATA GLS # H2-204**

Tout équipé  
Spécial

**13 859\$\***

Rég.: 17 690\$

**FAITES VITES QUANTITÉ LIMITÉE!**

\*Transport et préparation en sus. Rabais de compagnie inclus. Les photos peuvent différer.



# MAGOG Mazda

**VOUS EN OFFRE**

**Plus!**

- Changement d'huile et filtre **15<sup>97</sup>\$**
- Essuie-glace d'hiver
- 1 ensemble de tapis **GRATUIT** et un remplissage du réservoir de lave-glace **AVEC L'INSPECTION MAZDA**

**20% DE RABAIS**

(Prix suggéré du fabricant jusqu'au 30 novembre 1992)

Véhicules de courtoisie / Service de carrosserie



**LA GARANTIE DE VOTRE SATISFACTION**

Pièces et Accessoires Mazda d'origine

Service Spécialisé Mazda

ACCESSOIRES D'ORIGINE Mazda

PIÈCES ET SERVICE OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h à 21 h

**209, boul. Bourque, Omerville, 868-1101**